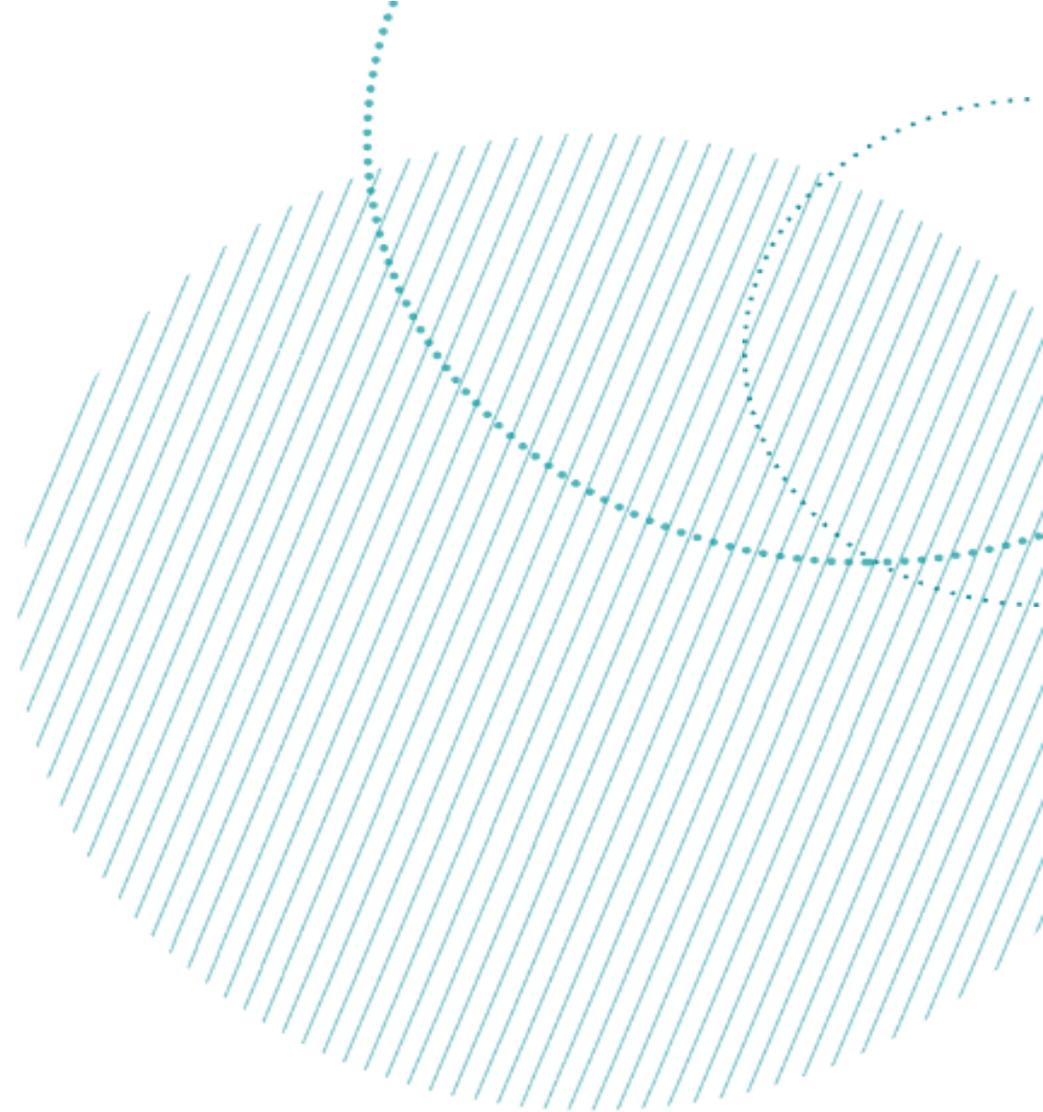


RÉVEIL PÉDAGOGIQUE

GRAND QUIZ



CONSOLIDER SES ACQUIS

QUIZ DE RÉVISION



RAPIDITÉ

1. M. PRADO dépense 25 000 € pour faire des travaux dans sa résidence principale. Il emprunte 20 000 € sans garantie (travaux seuls) en taux fixe le 02/01/N. Quelle est la date limite de rétractation ?

A		Le 07/02/N
B		Le 11/01/N
C	X	Le 16/01/N
D		C'est un délai de réflexion qui s'appliquera

2. M. GARNIER envisage l'achat d'une résidence locative d'un montant de 150 000 €. Il a signé une promesse d'achat chez le notaire. De quel type de délai bénéficie-t-il ?

A	X	D'un délai de rétractation de 10 jours
B		D'un délai de rétractation de 7 jours
C		Il est engagé définitivement
D		

CONSOLIDER SES ACQUIS

QUIZ DE RÉVISION



RAPIDITÉ

3. Parmi ces prêts, quels sont ceux qui doivent obligatoirement être assortis par une garantie hypothécaire de 1er rang ?

A		Prêt Epargne Logement
B		PTH
C	X	PAS accompagné d'un PTZ (montant global >15 000 €)
D	X	PAS > 15 000 €

4. Mme MEYER sollicite un prêt immobilier pour l'acquisition de sa résidence secondaire. Elle reçoit l'offre préalable par voie postale le 04/01/N.
A compter de quelle date peut-elle signer cette offre ?

A		le 05/01/N
B		le 11/01/N
C		le 14/01/N
D	X	le 15/01/N

CONSOLIDER SES ACQUIS

QUIZ DE RÉVISION



RAPIDITÉ

5. M. BATIR effectue des travaux de rénovation de sa résidence principale pour un montant de 31 500 €, il souhaite emprunter 25 000 € en Prêt Tout Habitat (PTH), prêt accordé sans garantie, s'agit-il :

A		d'un contrat régi par la loi de Solidarité et de Renouvellement Urbain
B		d'un contrat régi par la DCI
C	X	d'un contrat régi par la LCC (Loi Crédit Consommation)
D		

6. M. et Mme DUBOIS sont mariés sous le régime de la communauté légale. M. DUBOIS souhaite emprunter seul pour l'acquisition d'une résidence secondaire. Qu'engage-t-il comme biens ?

A		ses biens propres et ceux de la communauté
B		les biens de la communauté
C	X	ses seuls biens propres
D		aucun bien n'est engagé

CONSOLIDER SES ACQUIS

QUIZ DE RÉVISION



RAPIDITÉ

7. Il est impossible de financer avec un PTZ :		
A	X	l'achat d'un terrain seul
B	X	l'achat d'un appartement ancien sans travaux
C		l'achat d'un appartement neuf
D		la construction d'une maison avec achat de terrain

8. Parmi les 4 réponses suivantes, lesquelles sont à prendre en compte pour déterminer le montant du PTZ ? :		
A	X	le lieu d'investissement
B	X	le nombre de personnes au foyer
C	X	le Revenu Fiscal de Référence
D	X	le type d'investissement (neuf ou ancien avec travaux)

CONSOLIDER SES ACQUIS

QUIZ DE RÉVISION



RAPIDITÉ

9. M. CROCHET et Mlle FONTAINE, concubins ont un projet d'acquisition d'un appartement en indivision 50/50 d'une valeur de 152 450 €. M. CROCHET est titulaire d'un PEL et Mlle FONTAINE d'un CEL dont les montants de droits acquis sont suffisants pour obtenir un financement maxi. Choisissez le financement possible.

A		M. CROCHET: prêt sur PEL = 80 500 € et Mlle FONTAINE : prêt sur CEL =11 500€
B	X	M. CROCHET: prêt sur PEL= 69 000 € et Mlle FONTAINE: prêt sur CEL = 23 000 €
C		M. CROCHET : prêt sur PEL = 92 000 € et Mlle FONTAINE prêt sur CEL =23 000€
D		On ne finance pas les concubins en épargne logement

10. M. et Mme ESTEVEZ souhaitent acquérir une résidence secondaire en Espagne. Quel financement peut-on envisager ?:

A		on ne finance jamais à l'étranger
B		on ne finance que dans les DOM TOM
C		un PTH avec une garantie CAMCA
D	X	un PTH avec une hypothèque portant sur un bien situé en France Métropolitaine

CONSOLIDER SES ACQUIS

QUIZ DE RÉVISION



RAPIDITÉ

11. Les parents BROIS propriétaires souhaitent céder la nue-propiété de leur résidence principale à leur fille Sophie, actuellement locataire depuis 36 mois. Sophie souhaite construire sa résidence principale, peut-elle prétendre au PTZ si elle est déjà nu-propiétaire ?

A	<input checked="" type="checkbox"/>	OUI
B	<input type="checkbox"/>	NON
C	<input type="checkbox"/>	
D	<input type="checkbox"/>	

12. M. et Mme ROMAIN sont propriétaires avec leurs enfants d'une SCI familiale qui va investir dans l'achat d'un immeuble locatif à rénover pour un montant de 72 000 €. A quelle loi cette SCI sera-t-elle soumise lors de sa demande de prêt ?

A	<input type="checkbox"/>	LCC
B	<input checked="" type="checkbox"/>	DCI
C	<input type="checkbox"/>	Aucune
D	<input type="checkbox"/>	

CONSOLIDER SES ACQUIS

QUIZ DE RÉVISION



RAPIDITÉ

12. M et Mme RIVIERE sont titulaires, chacun d'un PEL ouvert en 2005, sur lesquels ils peuvent emprunter la somme maximum autorisée. M RIVIERE est également titulaire d'un CEL ouvert en 2004 sur lequel il peut emprunter aussi la somme maximum autorisée. Ces clients disposent d'un encours EL sur leur résidence principale de 92 000 €. Combien peuvent-ils emprunter au maximum en EL pour le financement de l'acquisition d'une résidence locative ?

A	<input checked="" type="checkbox"/>	0 €
B	<input type="checkbox"/>	23 000 €
C	<input type="checkbox"/>	92 000 €
D	<input type="checkbox"/>	115 000 €

13. Un emprunteur détenteur d'un CEL de 18 mois d'ancienneté peut bénéficier d'une cession de droits à prêts provenant d'un :

A	<input type="checkbox"/>	PEL de 3 ans
B	<input type="checkbox"/>	PEL de 4 ans
C	<input checked="" type="checkbox"/>	CEL de 12 mois
D	<input type="checkbox"/>	CEL de 6 mois

CONSOLIDER SES ACQUIS

QUIZ DE RÉVISION



RAPIDITÉ

14. Une cession de droits à prêts en EL peut être effectuée par un :

A	<input checked="" type="checkbox"/>	oncle
B	<input type="checkbox"/>	cousin
C	<input type="checkbox"/>	concubin
D	<input type="checkbox"/>	ami

15. Un client interrompt son PEL au bout de 3 ans 1 / 2 pour acquérir un bien immobilier grâce au prêt EL :

A	<input type="checkbox"/>	il doit obligatoirement transformer son PEL en CEL
B	<input type="checkbox"/>	il ne peut pas emprunter au titre du PEL
C	<input checked="" type="checkbox"/>	il peut utiliser son droit à prêt sur son PEL
D	<input type="checkbox"/>	

CONSOLIDER SES ACQUIS

QUIZ DE RÉVISION



RAPIDITÉ

16. À condition de répondre aux conditions d'éligibilité, un PTZ peut être obtenu par :

A		chacun des époux
B		un couple dont un seul des concubins peut produire un justificatif fiscal de l'année N-2
C	X	un célibataire détaché fiscalement depuis 3 ans mais logeant chez ses parents
D	X	un couple propriétaire d'un immeuble à usage locatif

17. Une même opération immobilière bénéficiant d'un PAS peut aussi être financée en complément par :

A	X	un PTZ
B		un prêt conventionné (PC)
C	X	un prêt Epargne Logement (EL)
D		un prêt Tout Habitat (PTH)

CONSOLIDER SES ACQUIS

QUIZ DE RÉVISION



RAPIDITÉ

18. Un PAS peut financer :

A		les frais d'actenotarié
B	X	une vente en état futur d'achèvement (VEFA)
C	X	la commission de l'agence
D		les frais de dossier

19. Quelle est légalement la durée maximale d'un PAS ?

A		15 ans
B		20 ans
C		25 ans
D	X	30 ans

CONSOLIDER SES ACQUIS

QUIZ DE RÉVISION



RAPIDITÉ

20. Un prêt Tout Habitat peut être octroyé à :		
A	X	Une personne physique
B	X	Une personne morale
C	X	Une SCI
D		

21. Lorsqu'un bien fait l'objet d'un nantissement :		
A	X	il n'est plus à disposition du propriétaire jusqu'à extinction de la dette
B		il reste à disposition du propriétaire
C		
D		

CONSOLIDER SES ACQUIS

QUIZ DE RÉVISION



RAPIDITÉ

23. Dans le cadre d'un crédit à l'habitat, en cas de remboursement anticipé, quelle indemnité doit verser le client à l'établissement prêteur ?		
A		6 mois d'intérêts calculés sur le capital remboursé, plafonnés à 3% du capital remboursé
B	X	6 mois d'intérêts calculés sur le capital remboursé, plafonnés à 3% du capital restant dû avant le remboursement
C		aucune indemnité
D		